

L 3.11

M5

108

*que
sais-je?*

LES TABLEAUX DE FINANCEMENT ET DE FLUX

HERVÉ STOLOWY



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

259 3386 Z 33

QUE SAIS-JE ?

*Les tableaux
de financement
et de flux*

HERVÉ STOLOWY

Professeur au Groupe HEC
Docteur en gestion, Expert-comptable diplômé

Deuxième édition mise à jour

7^e mille



D2

1999 - 2728

OUVRAGES DE L'AUTEUR

- Les mécanismes comptables de l'entreprise* (en collaboration avec J.-Y. Eglem, C. Bonnier, D. Boussard, P. Delvaile, C. Hébert, A. Mikol, G. Sauvageot, C. Simon, V. Taupin), Montchrestien, 2^e éd., 1995, 586 p.
- Dictionnaire Organisation et Gestion* (en collaboration avec A. Mikol), La Villeguerin Éditions, 1991, 343 p.
- Le tableau de financement - Guide d'application de la recommandation de l'Ordre des Experts-comptables*, Éditions Comptables Malesherbes, 1991, 152 p.
- Les mécanismes financiers de l'entreprise* (en collaboration avec J. Y. Eglem, A. Mikol et A. Pujol), Montchrestien, 2^e éd., 1991, 630 p.

18984

A Nicole, Natacha et Audrey

DL-04 05 1998

ISBN 2 13 047972 3

Dépôt légal — 1^{re} édition : 1989
2^e édition mise à jour : 1998, mars

© Presses Universitaires de France, 1989
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris



INTRODUCTION

L'analyse financière de l'entreprise comprend généralement l'étude du bilan et du compte de résultat. Celle-ci peut apparaître limitée pour les raisons suivantes :

- le bilan donne une vision statique de la structure financière ;
- le compte de résultat fournit une vision dynamique de l'activité.

Aucun de ces documents ne permet *a priori* d'obtenir une vision dynamique de la structure financière, c'est-à-dire de l'évolution de cette structure. Or, ce point peut intéresser tant l'analyste financier externe que le gestionnaire d'entreprise. En effet, en analysant son bilan, le chef d'entreprise est souvent amené à s'interroger sur la localisation de son bénéfice dans le patrimoine et à être perplexe devant une certaine discordance entre l'augmentation de sa production et de son chiffre d'affaires, d'une part, et le volume de sa trésorerie, d'autre part.

Pour répondre à ces besoins, l'analyse financière propose un outil particulièrement intéressant : le *tableau de financement*¹. Celui-ci, en décrivant comment les ressources dont a disposé l'entreprise ont permis de faire face à ses besoins ou en expliquant l'origine de la variation de la trésorerie, peut répondre ainsi aux attentes de nombreux utilisateurs de l'information financière.

Le domaine des tableaux de financement a connu un profond bouleversement ces dernières années à la suite de plusieurs événements :

- « Toilettage » en 1987-1988 du tableau de financement du Plan comptable général 1982 opéré par la Commission

1. Les tableaux sont appelés, selon les auteurs, tableaux de financement, tableaux de flux ou tableaux d'emplois-ressources (voir chap. I). Par souci de simplification, nous utiliserons le terme de « tableau de financement » lorsque nous n'évoquerons pas un modèle particulier de tableau.

- des études générales du Conseil national de la comptabilité¹ ;
- création en 1987 de deux modèles de tableaux (« Tableau des emplois et des ressources » et « flux ») dans le cadre du nouveau dossier d'analyse de la Centrale de bilans de la Banque de France ;
 - approbation en novembre 1987 de la norme américaine SFAS (*Statement of Financial Accounting Standard*) n° 95 présentant un tableau des flux de trésorerie (*Statement of Cash Flows*) ;
 - approbation en octobre 1988 d'une recommandation de l'Ordre des experts-comptables (recommandation « Le tableau de financement ») préconisant d'établir un tableau mettant l'accent sur la variation de la trésorerie (comme c'est le cas de la norme américaine SFAS n° 95) ;
 - révision de la norme internationale IAS n° 7 en 1992 ;
 - annulation de la recommandation d'octobre 1988 et remplacement par l'avis de l'Ordre des experts-comptables n° 30 de décembre 1997 (« Le tableau des flux de trésorerie »).

Cette évolution particulièrement riche nous a conduit à remanier profondément la seconde édition de cet ouvrage. Si la présentation générale du tableau de financement (première partie) n'a pas subi de modification sensible, la description commentée des principaux modèles (deuxième partie) a, en revanche, été refondue en tenant compte de l'évolution de la pratique qui tend à mettre en avant le modèle de tableau des flux de trésorerie (Ordre des experts-comptables – recommandation de 1988 et avis de 1997 –, normes américaine et internationale) et un chapitre a été créé pour comparer les deux modèles constituant la pratique dominante en France : tableau des flux de trésorerie et tableau de financement du Plan comptable général 1982. Dans ce contexte, la troisième partie (pratique internationale) a été développée.

L'élaboration du tableau de financement soulève des difficultés techniques et pratiques. Ce problème est très intéres-

1. Document n° 77, juin 1989, *Étude sur l'évolution de la comptabilité et son utilisation comme moyen d'information de l'entreprise*.

sant, car on ne peut pas négliger la réalisation concrète du tableau, tant du point de vue du producteur de comptes (service comptable ou expert-comptable) que de celui de l'analyste externe (analyste financier, par exemple). C'est pourquoi nous avons étoffé la quatrième partie (l'élaboration du tableau de financement) en présentant notamment une méthode permettant d'établir et surtout d'équilibrer de manière systématique un tableau de financement à partir des comptes annuels ou de la liasse fiscale. Enfin, il ne faut pas perdre de vue le fait que le tableau de financement demeure un instrument privilégié d'analyse financière (cinquième partie). Un nouveau chapitre développe l'intérêt de ce document dans l'étude de la stratégie financière de l'entreprise.

PREMIÈRE PARTIE

PRÉSENTATION DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Une présentation du tableau de financement passe tout d'abord par une description de ses caractéristiques générales (chap. I). Il faut en outre maîtriser les règles d'établissement et de publication de ce document, règles qui ont connu d'importantes modifications ces dernières années (chap. II). Enfin, avant d'étudier les principaux modèles de tableaux, il peut être utile de présenter plusieurs classifications permettant d'avoir une vue d'ensemble des différents modèles (chap. III).

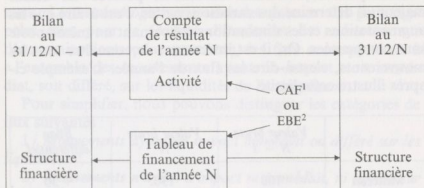
Chapitre I

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Il faut évoquer les caractéristiques générales des tableaux de financement, car la diversité ne doit pas minimiser les ressemblances. Le tableau de financement complète le bilan et le compte de résultat (I) et repose sur la notion de flux (II). La terminologie n'est pas facile à établir (III). L'utilité des tableaux de financement apparaît dans de nombreux domaines (IV).

I. — Définition du tableau de financement

On peut tout d'abord revenir sur les limites des documents financiers traditionnels : bilan et compte de résultat.



Le schéma ci-dessus montre que le bilan donne une vision statique de la structure financière puisqu'il est établi à une date donnée. Le compte de résultat fournit une vision dynamique de l'activité. Aucun de ces documents ne permet *a priori* d'obtenir une vision dynamique de la structure financière, c'est-à-dire l'évolution de cette structure. Par ailleurs, aucun de ces documents ne permet d'analyser l'évolution de la trésorerie figurant au bilan au début et en fin d'année. Or, ces points peuvent intéresser tant l'analyste financier externe que le gestionnaire d'entreprise.

La première approche possible consiste à faire la différence entre chaque poste des bilans successifs (31/12/N-1 et 31/12/N). Le document obtenu s'appelle un *bilan différentiel* ou *balance des mutations*. Les variations obtenues peuvent alors être analysées, en termes d'emplois et ressources, en respectant la terminologie suivante :

<i>Emplois</i>	<i>Ressources</i>
Actif en augmentation Passif en diminution	Passif en diminution Actif en diminution

1. Capacité d'autofinancement.
2. Excédent brut d'exploitation.

Les renseignements obtenus sont assez intéressants. Ils permettent ainsi de connaître les mouvements importants de l'année : acquisitions d'immobilisations, emprunts contractés... Cependant, le bilan différentiel possède un défaut majeur : il détermine des variations nettes, c'est-à-dire que les augmentations et les diminutions concernant un même poste sont compensées. Or, il est intéressant de connaître tous les mouvements, c'est-à-dire les flux de l'année. L'exemple ci-après illustre cette limite.

	<i>Valeur brute</i> <i>N - I</i>	<i>Valeur brute</i> <i>N</i>	<i>Bilan</i> <i>différentiel</i>
Matériel	100	130	+ 30

Il apparaît sur le bilan différentiel que l'entreprise a investi dans du matériel pour la somme de 30. Cette constatation ne correspond pas forcément à la réalité, car l'entreprise peut fort bien avoir acquis du matériel pour 70 et cédé du matériel ayant une valeur d'acquisition de 40... Les combinaisons sont infinies.

C'est pourquoi on a recours à une seconde approche, dépassant le bilan différentiel, qui consiste à élaborer un véritable tableau de financement.

Le point de raccordement entre le bilan et le compte de résultat, au sein du tableau de financement, est dans les modèles traditionnels, la capacité d'autofinancement. En d'autres termes, seule la capacité d'autofinancement provient du compte de résultat. Tous les autres postes du tableau sont issus du bilan, à l'exception des produits de cessions d'éléments d'actif. Cependant, dans plusieurs modèles, dont le tableau des flux de trésorerie (voir chap. IV), la liaison s'effectue au niveau de l'excédent brut d'exploitation.

La plupart des définitions du tableau de financement se rejoignent pour estimer que ce document a pour but de décrire comment les ressources dont a disposé l'entreprise ont permis de faire face à ses besoins et/ou d'expliquer l'origine de la variation de la trésorerie pendant une période donnée.

II. — La notion de flux

Le concept de flux est essentiel pour une bonne compréhension du mécanisme d'élaboration d'un tableau de financement. La terminologie varie selon les auteurs. On peut rappeler que, pour le Comité d'études et de recherche sur l'économie d'entreprise (CEREDE), les flux correspondent à « l'ensemble des mouvements ayant un impact, soit immédiat, soit différé, sur les liquidités de l'entreprise »¹.

Pour simplifier, nous pouvons distinguer les catégories de flux suivantes :

1 / *Mouvements ayant un impact immédiat ou différé sur les liquidités.*

2 / *Mouvements n'ayant d'impact ni immédiat, ni différé sur les liquidités.*

Il convient d'inclure dans cette catégorie les éléments calculés tels que les variations de stocks. Ces éléments sont également appelés décalages comptables.

3 / *Mouvements liés aux corrections de valeur* : ils ont pour but d'actualiser la valeur des biens au moyen de différentes procédures comptables comme les amortissements, les provisions, les virements de compte à compte (virement des immobilisations en cours, augmentation de capital par incorporation de réserves, de primes d'émission, de comptes courants d'associés ou de dettes, redressements d'écritures erronées...) et les opérations purement comptables comme la réévaluation ou la constatation d'écarts de conversion sur opérations en devises. Ces mouvements, qui ne conduisent pas à terme à des flux de trésorerie, sont parfois qualifiés de « non-flux » ou de *flux fictifs*, mais cette catégorie n'est pas toujours facile à cerner.

Seule la première catégorie de mouvements correspond à de véritables flux. Tandis que la troisième est assimilée à des « non-flux », la seconde suit un traitement différent selon les modèles : certains tableaux intègrent les variations de stocks (ex. tableau du PCG 1982)², d'autres les neutralisent (ex. : tableau des flux de trésorerie de l'Ordre des experts-

1. *Du tableau de financement au tableau de flux*, 1980, p. 21.

2. Voir chap. V.

comptables)¹, tableau pluriannuel des flux financiers de G. de Murard².

Tous les modèles de tableaux établissent une différence entre les notions de flux et de stocks. En effet, alors que le bilan enregistre des stocks, le tableau de financement recense des flux. La relation bien connue entre flux et stocks se présente ainsi :

$$\text{Stock initial (bilan d'ouverture)} + \text{Flux d'entrée de la période} \\ - \text{Flux de sortie de la période} = \text{Stock final (bilan de clôture)}$$

Cette égalité fondamentale est souvent utilisée dans l'élaboration du tableau de financement.

III. — Terminologie : tableau de financement ou tableau de flux ?

Les tableaux de financement sont connus sous des noms extrêmement variés :

- tableau de financement (*Cuadro de Financiación* en Espagne) ;
- tableau des flux de capitaux (*Die Kapitalflussrechnung* en Allemagne) ;
- tableau des flux de liquidités (*Statement of Cash Flows* aux États-Unis) ;
- tableau d'emplois-ressources ;
- tableau des ressources et utilisations de fonds ;
- tableau des ressources et emplois de fonds ;
- tableau de l'évolution de la situation financière (*Statement of changes in financial position* au Canada).

Il faut toutefois noter que les appellations des tableaux masquent parfois le contenu réel. Par exemple, le modèle canadien, qui analyse les flux de trésorerie, porte le nom d'*état d'évolution de la situation financière*, ce qui présente une certaine ambiguïté car cette terminologie est utilisée dans d'autres pays pour représenter un tableau de financement analysant la variation du fonds de roulement.

1. Voir chap. IV.

2. Voir chap. VII.

Les noms retenus peuvent être regroupés autour de trois catégories principales : tableau de financement (ou d'évolution de la situation financière), tableau de flux de trésorerie et tableau d'emplois-ressources. Une tentative de distinction terminologique peut alors être esquissée.

**Tableau de financement ou d'évolution
de la situation financière**
(*Statement of changes in financial position*)

- tableau permettant d'expliquer la variation du patrimoine entre un bilan d'ouverture et un bilan de clôture ;
- tableau fournissant une vue d'ensemble de l'équilibre financier ;
- tableau orienté vers une analyse du patrimoine de l'entreprise.

Tableau des flux de trésorerie¹
(*Statement of cash flows*)

- tableau privilégiant une conception économique orientée vers la description des flux liés aux opérations de l'entreprise ;
- tableau montrant la liaison entre les opérations de l'entreprise et l'équilibre financier ;
- tableau orienté vers une explication de l'évolution de la trésorerie pendant l'année.

Tableau d'emplois-ressources

Cette terminologie peut s'expliquer par l'usage anglo-saxon qui, jusqu'à une période récente, privilégiait des modèles dont la dénomination étrangère pourrait être traduite littéralement par *État des sources et des emplois de fonds*. Il est cependant difficile d'établir un lien direct entre les deux autres catégories de tableaux et les *tableaux d'emplois-ressources*, ces derniers se rattachant à l'une ou l'autre catégorie, en fonction du contenu du modèle.

Cette distinction est limitée. Par exemple, il serait particulièrement excessif de prétendre qu'un tableau de financement n'a que faire d'une vision économique des opérations de l'entreprise. En outre, à strictement parler, tous les tableaux de financement sont des tableaux de flux puisqu'ils font apparaître des flux et non des variations.

Dans la pratique, la distinction d'ordre terminologique existant entre les tableaux de financement et les tableaux de flux étant difficile à cerner avec précision, nous utiliserons par simplification le terme *tableau de financement* de manière générique.

1. On rencontre également en français l'expression « tableau des flux de liquidités ».

IV. — L'utilité du tableau de financement

Le tableau de financement peut répondre à de multiples utilisations provenant notamment des personnes suivantes : chef d'entreprise, directeur financier, personnel de l'entreprise, expert-comptable, banquier, analyste financier... Nous avons déjà eu l'occasion d'en évoquer quelques-unes. En outre, les différents utilisateurs de tableaux ont des opinions extrêmement diverses sur l'intérêt des principales grandeurs apparaissant dans les tableaux.

En guise de résumé, nous pouvons indiquer que le tableau de financement peut apparaître comme¹ :

- un instrument indispensable de gestion et de prévision ;
- un moyen de retracer les flux économiques et financiers qui ont traversé l'entreprise et modifié son patrimoine, et d'expliquer les principaux aspects de son comportement et de ses perspectives ;
- un moyen de juger la gestion financière de l'entreprise (taux d'investissement, politique d'autofinancement, répartition entre financements interne et externe) ;
- un moyen pour analyser la politique d'investissement de l'entreprise ;
- un moyen pour juger la politique de distribution de dividendes de l'entreprise ;
- un moyen d'évaluer la politique commerciale de l'entreprise à travers l'évolution des dettes et des créances commerciales ;
- un moyen de donner une représentation correcte de la relation existant entre la rentabilité et le risque pris par la firme ;
- un moyen de faire comprendre ce que sont les circuits et les mouvements dans une entreprise ;
- un instrument essentiel du diagnostic fait par le banquier sur l'entreprise cliente pour analyser ses besoins de financement passés et futurs ;
- un moyen de tester l'impact des décisions stratégiques de l'entreprise ;
- un élément de l'information des actionnaires.

1. L'analyse financière du tableau de financement sera abordée de manière plus détaillée dans le chapitre XIII.

Chapitre II

L'ÉTABLISSEMENT ET LA PUBLICATION DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Les règles applicables à l'élaboration et à la publication du tableau de financement proviennent de sources diverses (I). A la lumière de ces sources, il peut être intéressant de faire état de la pratique actuelle dans ce domaine (II).

I. — Obligations réglementaires et doctrinales

Les règles applicables à l'élaboration et à la publication du tableau de financement proviennent de sources diverses : Code de commerce, loi du 1^{er} mars 1984 relative à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises, avis n° 30 de l'Ordre des experts-comptables de 1997, avis de la Commission des opérations de bourse (COB) et règles d'adhésion à un centre de gestion agréé. En outre, il convient de pas négliger l'importance des normes comptables internationales.

1. **Le Code de commerce.** — Les règles comptables figurant dans le Code de commerce y ont été introduites par la loi du 30 avril 1983, dite « loi comptable », prise en application de la 4^e directive européenne du 25 juillet 1978 qui, rappelons-le, n'exige pas l'élaboration du tableau de financement.

Cette loi reprend l'essentiel du Plan comptable général 1982 (PCG), créé par l'arrêté du 27 avril 1982. Aux termes de ce dispositif réglementaire, les comptes annuels comprennent uniquement le bilan, le compte de résultat et l'annexe (art. 8, al. 3, du Code de commerce). Ainsi, le tableau de

Que sais-je?

COLLECTION ENCYCLOPÉDIQUE
fondée par Paul Angoulvent
dirigée par Anne-Laure Angoulvent - Michel

Derniers titres parus

- | | | | |
|------|---|------|---|
| 3310 | Le jeu pathologique
M. VALLEUR et C. BUCHER | 3327 | Milieus financiers et communication
F. de TEYSSIER |
| 3311 | Les défaillances d'entreprises
J. COMBIER et R. BLAZY | 3328 | Textes de droit hospitalier
M. GODFRYD |
| 3312 | Le génie industriel
Y. GOUSTY | 3329 | Les représentations sociales
P. MANNONI |
| 3313 | La question nationale au Québec
F. ÉPINETTE | 3330 | Le tragique
F. CHIRPAZ |
| 3314 | La transmission sexuelle du SIDA
L. BÉLEC | 3331 | La philosophie en France au XIX^e siècle
J. LEFRANC |
| 3315 | Le procureur de la République
L. LEMESLE et F.-J. PANSIER | 3332 | La Tchétchénie
P. BRUNOT et V. AVIOUTSKII |
| 3316 | La bioastronomie
F. RAULIN, F. RAULIN-CERCEAU et J. SCHNEIDER | 3333 | La psychogériatrie
J.-C. MONFORT |
| 3317 | L'Afrique de la colonisation à l'indépendance
A. STAMM | 3334 | Le contentieux électoral
F. DELPÉRIÉ |
| 3318 | Taylor et le taylorisme
M. POUGET | 3335 | Les politiques forestières
G. BUTTOUD |
| 3319 | Le droit international des télécommunications
B. TCHIKAYA | 3336 | Littérature et musique au XVIII^e siècle
B. CANNONE |
| 3320 | Le réalisme socialiste
M. AUCOUTURIER | 3337 | Pourcentages et tableaux statistiques
M. NOVI |
| 3321 | L'échange de données informatisé (EDI)
C. CHARMOT | 3338 | Pétrarque et le pétrarquisme
J.-N. NARDONE |
| 3322 | Les sciences du parfum
P. LASZLO et S. RIVIÈRE | 3339 | La mort et le droit
B. PY |
| 3323 | La nouvelle macroéconomie keynésienne
H. LAMOTTE et J.-P. VINCENT | 3340 | L'Andorre
A. DEGAGE et A. DURO I ARAJOL |
| 3324 | Les salons professionnels
J.-P. VIART | | |
| 3325 | Les industries de l'emballage
M. HENRY | | |
| 3326 | Le droit de l'expropriation
J. LEMASURIER | | |



3 7502 01895479 4

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

